

*Relations internationales*

situation sur le continent africain, qui a vu le nombre de ses réfugiés quintupler au cours des dernières années, est particulièrement préoccupante et a conduit la communauté internationale à réunir une conférence à Genève au mois d'avril sur l'aide internationale aux réfugiés africains, conférence à laquelle j'ai participé. A cette occasion, le Canada s'est engagé, pour cette année seulement, à verser 22 millions de dollars du milliard qui est nécessaire à long terme pour assurer des secours humanitaires, réinstaller localement ou éventuellement rapatrier les cinq millions de réfugiés en cause.

● (1620)

Il y a aussi de gros problèmes de réfugiés dans le centre et le sud-est de l'Asie et en Amérique latine auxquels aucune solution ne semble exister. Sans compter les graves problèmes d'ordre humanitaire qu'ils soulèvent, ces situations constituent une charge à la fois économique, sociale et politique pour les pays qui donnent asile, mettant souvent en péril la stabilité des pays et des régions concernées. Voilà pourquoi le Canada, tout en contribuant lui-même au soulagement de ces malheureux, a pris certaines initiatives à l'Assemblée générale des Nations Unies, au Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, à la Commission des Nations Unies pour les droits de la personne, et il a aussi profité des sommets économiques pour soulever les problèmes fondamentaux d'ordre politique et des droits de la personne qui sont presque toujours à l'origine des exodes massifs.

Mon ministère prépare également d'autres initiatives. Je me réjouis en particulier que le prince Sadruddin Aga Khan ait accepté de servir de rapporteur spécial de la Commission des droits de la personne qui étudie les liens entre les exodes massifs et les violations des droits de la personne. Cette entreprise est le fruit des efforts canadiens et au cours de ma visite à Genève en avril dernier, j'ai assuré au prince que le Canada l'appuierait énergiquement dans sa délicate mission.

Je suis heureux de savoir que mon collègue, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy), participera au débat aujourd'hui et qu'il dira à la Chambre comment son ministère contribue à l'établissement des réfugiés en provenance de l'Amérique latine.

J'ai signalé hier l'importance pour le Canada d'entretenir des rapports commerciaux ainsi que la croissance de nos échanges avec le tiers monde. L'Amérique latine en fournit une saisissante illustration: en 1979, cinq de nos 25 principaux associés commerciaux étaient des pays en voie de développement situés dans l'hémisphère occidental.

Malgré l'absence de liens politiques étroits, le Canada ayant reconnu que le développement de l'Amérique centrale nécessitait une aide substantielle, s'est empressé de montrer l'exemple en offrant, depuis 1972, 60 millions en aide bilatérale. Ce sont les pays les plus pauvres, soit le Honduras et le Salvador qui ont bénéficié du gros de cette aide.

J'en arrive enfin à la partie la plus concrète de la motion qui exhorte le gouvernement «à prendre des mesures en vue de parvenir à un règlement négocié de la guerre civile tragique qui sévit au Salvador».

Les liens qui unissent le Canada et le Salvador—liens historiques, linguistiques, culturels commerciaux et autres—sont relativement ténus comparativement à ceux qui nous unissent avec d'autres pays et plus particulièrement de l'hémisphère occidental. Le Salvador ne compte que 40 résidents

canadiens et environ 100 Salvadoriens immigrer au Canada chaque année. Nous investissons moins de dix millions de dollars au Salvador et quant à nos exportations, elles ne se chiffraient en 1980 qu'à environ 15 millions. Les relations que nous entretenons avec le Salvador sont avant tout des relations d'aide, mais tous les programmes d'aide ont été interrompus en raison des troubles que connaît actuellement le pays.

Mais ce n'est pas parce que nous n'avons pas de liens historiques de longue date avec le Salvador que nous ne nous intéressons pas pour autant à ce qui s'y passe, que nous ne nous intéressons pas en particulier aux actes de violence et à la violation continuelle des droits de la personne, traits caractéristiques de la situation politique dans ce pays actuellement. A ce titre, la position du gouvernement canadien est claire.

Notre pays s'oppose catégoriquement aux ventes d'armes aux forces en présence au Salvador, comme je l'ai indiqué clairement ici même le 9 mars dernier. Notre pays continue de s'opposer aux violations des droits de la personne lors de rencontres bilatérales et multilatérales. Nous pensons également qu'une solution politique est toujours possible pour le Salvador.

Le président Duarte a prévu des élections pour 1982 en vue d'élire une assemblée constituante. Il a invité tous les partis politiques à se faire connaître en vue de ces élections, y compris les groupes extrémistes qui souhaitent déposer les armes. Il se dit désireux d'ouvrir le dialogue avec la gauche et de discuter avec elle de la procédure électorale et du contrôle du déroulement des élections. Il a aussi fait savoir clairement qu'il se refusait à négocier la formation d'un gouvernement de coalition non-élu et qu'il n'accepterait pas d'offres de médiation de tierces parties, qu'elles viennent de pays voisins comme le Venezuela et le Mexique, ou de l'Internationale socialiste qui aide le Front démocratique révolutionnaire, le FDR.

Le leader du NPD est d'accord avec le FDR pour dire que les élections prévues par la junte ne sont qu'un simulacre de démocratie dans les circonstances actuelles et qu'elles n'offrent pas une solution politique valable au conflit. De nombreux pays avec lesquels nous entretenons des relations amicales ne sont pas de cet avis. C'est le cas du Venezuela et du Costa Rica.

Il est exact que la tenue d'élections cause d'énormes problèmes. Le Salvador n'est pas réputé pour ses traditions démocratiques. De plus, extrémistes de gauche et de droite sont en lutte armée et, de part et d'autre, on ne cherche pas vraiment à instaurer une démocratie libérale.

Il y a également lieu de reconnaître que beaucoup en position d'autorité au Salvador, particulièrement dans les forces armées, ne se réjouissent pas à l'idée d'élections. Le président Duarte a accompli de grands progrès en obtenant de ceux-là qu'ils s'inclinent devant la volonté du peuple qui s'exprimera aux élections prévues pour 1982 et 1983. Il ne fait aucun doute, cependant, que si le président se voyait dans l'obligation de négocier la formation d'un gouvernement de coalition non élu ou une autre forme de partage du pouvoir tel que préconisé par le FDR et le chef du NPD, il pourrait fort bien être renversé et alors les perspectives de l'établissement dans ce pays d'une véritable démocratie s'évanouiraient pour de bon.

L'hésitation manifestée par le président Duarte à négocier avec la gauche se comprend également à la lumière des